



La présente communication publicitaire à elle seule ne donne pas une information complète sur la SICAV et doit donc être lue
préalablement à tout investissement, conjointement avec le Document d'Informations Clés (DIC),
le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel/semestriel de la SICAV.

OBJECTIF, STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET RISQUES (Classe X EUR)

Le produit vise à augmenter la valeur de votre investissement sur le long terme.

Le produit sera investi, directement ou, à titre accessoire, indirectement au travers de parts d'organismes de placement collectif à capital variable ("OPC"), dans un portefeuille diversifié d'actions sélectionnées selon différentes stratégies d'investissement quantitatives ou indicées. Une stratégie d'investissement quantitative est une méthode d'investissement systématique qui s'appuie sur des modèles mathématiques, des analyses statistiques pour sélectionner et gérer les actifs. Elle minimise les biais humains en utilisant des règles basées sur les données pour la construction de portefeuille, la gestion des risques et l'allocation d'actifs. La sélection des stratégies d'investissement et l'allocation du portefeuille du produit à ces différentes stratégies seront revues périodiquement par la Société de gestion et viseront à assurer une diversification dans les stratégies d'investissement, les secteurs économiques et les zones géographiques. Le produit pourra investir accessoirement dans des OPC gérés ou promus par la Société de gestion ou des sociétés affiliées à la Société de gestion dont notamment d'autres produits de la SICAV. Le produit est géré activement sans référence à un indice boursier.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles. Les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne, sous réserve des limitations prévues par le prospectus et les statuts.

Ce produit ne distribue pas de dividendes (le résultat net et les plus-values nettes réalisées du produit sont systématiquement réinvestis).

Le produit s'adresse au public, soit aux personnes physiques soit aux personnes morales, souhaitant investir sur le long terme (nous recommandons un horizon d'investissement de 6 ans). L'investisseur doit avoir une bonne connaissance des risques liés aux marchés financiers et être prêt à accepter des pertes en capital dues aux fluctuations de la valeur des actifs en portefeuille.

Ces objectifs et la politique d'investissement sont une copie conforme de ceux repris dans le DIC du produit.

L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds et non d'un sous-jacent.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cette note évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il est probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la valeur des actions dans lequel le produit investit et par voie de conséquence sur la valeur du produit lui-même.

Le produit est classé dans cette catégorie particulière car il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Dans des conditions de marché inhabituelles, des risques supplémentaires pourraient apparaître : le risque de capital (le produit ne fait pas l'objet d'un "capital garanti" ou d'une "protection du capital"). L'investisseur peut donc perdre tout ou partie de son capital), le risque de durabilité (événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal) et le risque de change (le produit investissant en titres libellés dans d'autres devises que celle du produit, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel). Veuillez consulter le prospectus pour plus de détails.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

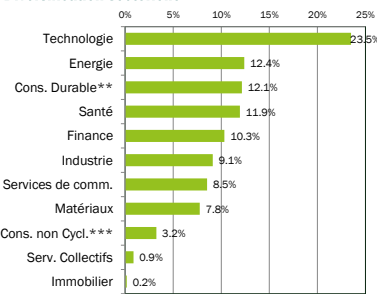
PERFORMANCES ET EVOLUTION DE LA VNI (Classe X EUR)

Le compartiment ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour permettre l'affichage de données de performance. La classe X a été lancée le 29 septembre 2025 au prix unitaire de € 100.

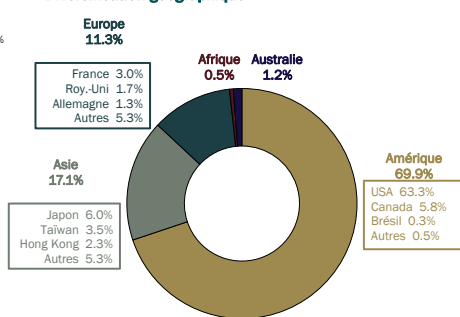
STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

Source : Amundi Asset Management

Diversification sectorielle



Diversification géographique



Principales positions du portefeuille

Valeur mob.	Nom de la valeur	Secteur	Pays	% VNI
Fonds	AMUNDI MSCI EMERGING EX-CHINA	Finance	Luxembourg	8.2%
Action	EXPEDIA GROUP	Cons. Durable	USA	2.9%
Action	SALESFORCE	Technologie	USA	2.8%
Action	NEWMONT	Matériaux	USA	1.9%
Action	ADOBE	Technologie	USA	1.9%
Action	CHARTER COMMUNICATIONS	Services de comm.	USA	1.8%
Action	BANK OF AMERICA	Finance	USA	1.7%
Action	COMCAST	Services de comm.	USA	1.5%
Action	WORKDAY	Technologie	USA	1.4%
Action	BOOKING HOLDINGS	Cons. Durable	USA	1.3%
TOTAL				25.4%

Promoteur

TreeTop Asset Management S.A.

Distributeur

TreeTop Asset Management S.A., Succursale de Belgique

Classe d'actions

Classe X - EUR capitalisation

VNI au 31/08/26	€ 134.56
Code ISIN	BE6366848594
Souscription min. initiale	€ 1.000,000
Date de lancement	29/09/2025

Informations Générales

Forme juridique	Compartiment d'une SICAV publique de droit belge
Type de produit financier	Organisme de Placement Collectif Indéterminée
Durée du produit	€ 379 millions
Actifs nets du compartiment	Amundi Asset Management
Gestionnaire par délégation	CACEIS Bank, Belgium Branch
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Belgium Branch
Service fin. Belgique	Deloitte
Auditeur externe	Quotidien (VNI publiée sur www.fundinfo.com)
Calcul de la VNI	0%
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%
Frais de changement de compartiment	0% prélevé par le compartiment (voir le prospectus si conversion vers d'autres compartiments)
Frais de gestion et autres frais adm. et d'exploitation	1.5% (estim.)
Coûts de transaction	0.3% (estim.)
Taxe boursière à la sortie	1.32% max. € 4,000
Taxe belge sur l'épargne	Non applicable
Taxe belge sur les dividendes	Non applicable
Taxe belge sur la plus value	10% sur la plus-value*
Définition	Le mot "fonds" est utilisé comme terme générique pour désigner une SICAV ou un compartiment de SICAV

Indicateur de risque



Pour plus d'informations sur les risques et l'indicateur de risque du fonds, se référer aux derniers DIC et prospectus.

* Les plus-values sur actifs financiers excédant 10.000 € (indexés) par an sont soumis à un impôt de 10 %. Cet impôt est perçu par voie de précompte mobilier, sauf décision contraire notifiée par l'investisseur à son intermédiaire financier. Les moins-values sur actifs financiers peuvent être déduites de la base imposable. En cas d'application du précompte, l'intermédiaire ne peut pas lui-même déduire les moins-values ou appliquer l'exonération légale.

** Secteur Consommation Durable : englobe les sociétés dont les activités sont sensibles aux cycles économiques (automobile, biens ménagers durables, habillement, hôtels, restaurants, loisirs, médias et commerce de détail).

*** Secteur Consommation Non-Cyclique : englobe les sociétés dont les activités sont moins sensibles aux cycles économiques (alimentation, boissons et tabac, biens ménagers non durables, produits d'hygiène personnelle, pharmacie et supermarchés).

Le DIC ainsi que le prospectus et les rapports périodiques du compartiment, en français, anglais et néerlandais, sont disponibles sur <https://www.treetopam.com/fr/fonds/les-fonds-actifs-treetop> ou sur simple demande et sans frais à TreeTop Asset Management S.A., Succursale de Belgique, 79 rue des Francs boîte 7, 1040 Bruxelles ou auprès de l'établissement assurant le service financier en Belgique: CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles. Les plaintes peuvent être adressées au "Compliance officer" de TreeTop Asset Management S.A., Succursale de Belgique (adresse ci-contre) ou au Service de médiation: Ombudfin, North Gate II 8 B-1000 Bruxelles (www.ombudfin.be ou ombudsmat@ombudfin.be). Vous pouvez obtenir un résumé des droits des investisseurs sur <https://www.treetopam.com/fr/informations-reglementaires> (en français) dans la section "Droits des investisseurs dans les OPC gérés par TreeTop".



TreeTop Asset Management
S.A., Succursale de Belgique
79 rue des Francs boîte 7
B-1040 Bruxelles
Tél: +32 2 613 15 30
info@treetopam.com